

## COMPTE RENDU CMP BASSMS

du 25 Avril 2023

- Présents :- DGT M. Redt (président)
- Délégation patronale AXESS
  - Représant.es syndicaux SUD SANTE SOCIAUX, CGT, FO, CFDT.

Déclarations Liminaires :

FO (Ci-joint) / **SUD : Ci-joint**/ CGT (Ci-joint)

En guise de réponse, AXESS continue de dérouler sa proposition de classification et de rémunération et souhaite en faire la présentation en séance.

La DGT prend acte des décisions judiciaires sur la représentativité : Le haut conseil en dialogue social préconise de suspendre l'intégration de la CFTC et de la CFE-CGC en attendant un éventuel appel.

La CGT insiste sur sa proposition de salaire minimum pour l'ensemble de la branche. Elle précise sa demande : Avoir les éléments chiffrés pour pouvoir faire des propositions et construire, de manière paritaire, un système de classification.

Nous rappelons notre mandat de ne pas entrer en négociation sans l'obtention des 183 euros pour tou.Tes les salarié.es du secteur.

Pour autant, nous aurons en temps voulu des propositions à faire sur les classifications et nous ressentons comme de la brutalité la volonté d'AXESS d'avancer seul sur son système.

Après le départ de la CGT, les organisations syndicales restantes demandent le retour à l'ordre du jour.

1- Approbation du PV

Pas de remarque.

2- Proposition d'accord sur les « 183 euros pour tous »

La CFDT repropose l'accord qui les étend à l'ensemble des salarié.e.s du secteur les 183 euros pour toutes et tous.

La CFDT demande qu'AXESS précise les conditions qu'elle demande comme preuve que la négociation a commencé pour signer l'accord d'extension.

AXESS énonce sa volonté d'intégrer les 183 euros dans la CCUE.

SUD dénonce la proposition d'AXESS qui implique de passer outre notre préalable sur les 183 euros pour toutes et tous immédiatement et le repousse à un horizon lointain et qui sous-entend une négociation bloc par bloc.

Les organisations syndicales refusent unanimement cette méthode de travail.

SUD et FO quittent la séance à leur tour.

Prochaine date de CMP BASSMS: 23 mai 2023

